



EU2022.CZ
Dimension parlementaire



POSLANECKÁ
SNĚMOVNA
PARLAMENTU
ČESKÉ REPUBLIKY



Nous, les coprésidents de la 21ème CIP :

1. Nous nous félicitons de l'ambition et des initiatives de l'Union européenne et de ses États membres qui prennent l'initiative de promouvoir des partenariats mondiaux et de renforcer **l'ordre multilatéral fondé sur des règles et des valeurs** en réformant des institutions et des organisations clés. Notons que ces initiatives permettent à la communauté internationale, régie par le droit international, de faire face efficacement aux défis mondiaux tels que le changement climatique, les pandémies, la crise énergétique et les menaces terroristes, ainsi que de lutter contre l'influence d'acteurs autoritaires malveillants. Nous mettons en lumière la nécessité pour l'UE de **défendre et de promouvoir la démocratie** dans le monde en donnant l'exemple.
2. Nous soulignons le **rôle crucial des parlements** dans l'examen, le contrôle et le pilotage de l'action et des instruments extérieurs de l'UE, et appelons à une participation accrue des parlements nationaux et du Parlement européen afin d'utiliser pleinement et efficacement le hard et soft power de l'UE dans le monde. Nous notons la nécessité d'une politique étrangère et de sécurité de l'UE plus forte et plus efficace, notamment en utilisant des procédures existantes de prise de décision plus efficaces.
3. Nous réitérons notre condamnation, dans les **termes les plus forts possibles**, de la **guerre d'agression et d'invasion russe non provoquée, illégale et injustifiée en Ukraine, ainsi que de** l'implication de la **Biélorussie** dans cette agression, et demandons instamment à la Fédération de Russie de **mettre immédiatement fin à toutes les activités militaires** en Ukraine **et de retirer sans condition** toutes les forces et tous les équipements militaires de l'ensemble du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine.
4. Nous exprimons notre **solidarité indéfectible avec le peuple ukrainien** et soutenons le processus d'**enquêtes sur les crimes de guerre** commis par la Russie en Ukraine, y compris en demandant la création d'un **tribunal spécial des Nations Unies** pour veiller à ce que les auteurs de crimes de guerre et de violations des droits de l'homme répondent de leurs actes, et demandons à l'UE d'**aider l'Ukraine dans ses enquêtes internationales sur les crimes de guerre** et de recueillir des preuves des crimes de guerre commis dans les juridictions pénales respectives des États membres de l'UE. Nous appelons à la **fourniture d'armes**, sans délai, conformément aux besoins exprimés par les autorités ukrainiennes, notamment en utilisant la **Facilité de paix européenne (FEP)** et le mécanisme de chambre de compensation, et dans le cadre des accords bilatéraux des États membres avec l'Ukraine, et à examiner les moyens de renforcement de la sécurité et de la résilience des partenaires associés de l'UE en utilisant les possibilités ouvertes par la boussole stratégique et en augmentant l'aide à la Géorgie et à la Moldavie dans le cadre de la Facilité de paix européenne.
5. Nous soulignons, dans la perspective de la prochaine **loi sur le renforcement de l'industrie européenne de la défense par des marchés publics communs**, que l'UE

s'attaque à un déficit majeur en matière de défense européenne et s'efforce d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques dans le domaine de la défense et d'accroître la solidarité ainsi que la cohésion dans la protection et la défense de l'Union et de ses citoyens. Nous reconnaissons la mise en œuvre efficace du **Fonds européen de défense** par la Commission européenne et rappelons que le **contrôle parlementaire des questions de défense** au niveau de l'UE est très en retard par rapport à d'autres domaines politiques et par rapport à ce que les normes démocratiques suggèrent.

6. Soulignons la nécessité de faire de la **souveraineté stratégique de l'UE un objectif primordial dans tous les domaines**, en la développant en une approche holistique de la politique étrangère, de sécurité et de défense ainsi que de l'action extérieure en général, donnant à l'UE la capacité d'agir seule lorsque cela est nécessaire et avec des partenaires partageant les mêmes idées lorsque cela est possible. Appelons à la création d'outils permettant de contrecarrer la coercition économique et parvenir, dès que possible, à la souveraineté alimentaire et la sécurité totale des approvisionnements énergétiques afin de réduire les dépendances énergétiques, mais aussi de garantir davantage la diversification des chaînes d'approvisionnement afin de contrer les dépendances stratégiques vis-à-vis des matières premières.
7. Nous accueillons la **boussole stratégique comme outil permettant de renforcer la capacité de l'Union à agir** en tant que partenaire stratégique de plus en plus crédible et acteur mondial de la paix. Et nous travaillons à une rapide mise en œuvre des aspects les plus urgents de la boussole stratégique, en tenant compte du cadre constitutionnel et des dispositifs de sécurité spécifiques de tous les États membres. Nous soulignons l'importance des efforts conjoints pour remédier aux lacunes en matière de capacités, notamment dans le domaine des catalyseurs stratégiques, de l'entraînement et l'enseignement militaires communs, des efforts accrus pour stimuler la communication stratégique, et d'une boîte à outils renforcée pour faire face aux menaces hybrides et cybernétiques, lutter contre la désinformation et explorer toutes les options possibles pour combattre l'ingérence étrangère malveillante dans la politique intérieure des États membres de l'UE. Nous rappelons qu'il faut progresser rapidement dans la mise en place d'une Union de la défense dotée d'objectifs plus ambitieux à court, moyen et long terme, en mettant en œuvre les actions concrètes définies dans la boussole stratégique, qui servirait de point de départ à la mise en œuvre d'une défense commune de l'UE, conformément à la disposition prévue à l'article 42, paragraphe 2, du TUE. À cet égard, nous reconnaissons également le rôle positif que les parlements nationaux peuvent jouer en fournissant un cadre législatif sain et solide pour les activités liées à la défense au niveau national.
8. Nous nous félicitons que le Danemark ait adhéré à la politique de sécurité et de défense commune et mis fin à son non-engagement, et que la Finlande et la Suède aient officiellement présenté leur demande d'adhésion à l'OTAN le 18 mai 2022 et soulignons qu'il est important que tous les alliés de l'OTAN ratifient rapidement leurs protocoles d'adhésion. Nous nous félicitons de l'adoption du concept stratégique de l'OTAN lors du sommet de Madrid et notons qu'il est nécessaire de veiller à ce que ce concept et boussole mènent vers une complémentarité stratégique croissante. Nous rappelons la nécessité de s'efforcer à obtenir une convergence totale entre l'UE et l'OTAN en matière de sécurité et de défense tout en soulignant le rôle de l'OTAN en tant que partenaire stratégique pour assurer la sécurité et favoriser le renforcement des capacités.

9. Nous soulignons la nécessité **de faire pression sur la Fédération de Russie** pour qu'elle respecte le droit et les traités internationaux et appelons à une approche holistique envers la Fédération de Russie et à l'abandon de tout engagement sélectif avec Moscou face aux atrocités et aux crimes de guerre orchestrés par les élites politiques russes et commis par les troupes de l'armée russe, leurs mandataires et leurs mercenaires en Ukraine et ailleurs. **Nous appelons au renforcement de l'action conjointe des États membres de l'UE en vue de geler les avoirs des ressortissants russes**, des membres de leur famille ou des intermédiaires. Nous recommandons de renoncer aux régimes de citoyenneté ou permis de séjour dans l'UE en raison de programme d'investissement. Nous recommandons de restreindre le nombre de visas Schengen délivrés aux citoyens de Russie et de Biélorussie, tout en utilisant directement les frais de visa pour aider les victimes ukrainiennes de l'agression militaire russe. Nous déplorons **l'utilisation par la Russie des ressources énergétiques** comme outil géopolitique et **appelons à minimiser la dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie** en encourageant la diversification des sources et des routes énergétiques. Nous demandons instamment le renforcement de la sécurité énergétique européenne, et soulignons la nécessité d'une coopération internationale sur les questions de **sécurité alimentaire**.
10. Nous condamnons l'implication directe et indirecte de la **Fédération de Russie** et d'autres acteurs extérieurs dans des conflits armés ainsi que dans des attaques hybrides, des occupations de zones et renforts de moyens militaires à l'intérieur d'une région ou à ses frontières avec celle-ci. Nous notons également avec une vive inquiétude **l'ingérence de la Russie dans la région des Balkans occidentaux**, qui est menée au moyen de tactiques hybrides comprenant des campagnes de désinformation visant à saper le rôle et l'engagement de l'UE en faveur de l'avenir européen des différents pays, y compris la coopération économique et énergétique et la diplomatie du vaccin.
11. Nous appelons à un **suivi complet des sanctions de l'UE, de leur mise en œuvre** et de leur application par les États membres ; appelons à la sensibilisation des pays candidats à l'UE et encourageons un plus grand alignement sur les mesures restrictives de l'UE. Nous appelons aussi à une **coordination** étroite avec nos alliés transatlantiques et les partenaires internationaux de même sensibilité afin d'optimiser l'efficacité des sanctions.
12. Nous réaffirmons notre engagement en faveur de **l'élargissement**, qui est plus que jamais un investissement géostratégique pour une UE stable, forte et unie. Nous invitons les États membres à redynamiser le processus d'élargissement et à tenir leurs promesses en prenant des mesures positives concrètes dans les processus d'adhésion des pays qui souhaitent rejoindre l'Union. Nous nous félicitons de **l'octroi du statut de candidat à l'Ukraine et à la Moldavie** et demandons qu'il soit **accordé aussi à la Géorgie** dès que les priorités spécifiées dans l'avis de la Commission auront été pleinement prises en compte.
13. Nous réaffirmons notre soutien à une **perspective européenne pour les pays des Balkans occidentaux** et réitérons donc l'appel à fournir une voie claire aux pays qui cherchent à rejoindre l'UE. Nous soulignons que chaque pays candidat à l'élargissement doit être évalué selon ses propres mérites et que le processus d'élargissement reste fermement fondé sur le **respect de tous les critères déterminants**, l'accent étant mis sur le renforcement de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme et des minorités, ainsi que sur la promotion de la réconciliation et du progrès économique, qui

sont des conditions préalables à une paix, stabilité et prospérité durables. Nous appelons les États membres à renouveler leur engagement en faveur de l'élargissement en respectant les obligations de l'UE envers les Balkans occidentaux et demandons la **levée de l'obligation de visa pour les citoyens du Kosovo**. Nous nous félicitons de l'**ouverture des négociations avec l'Albanie et la Macédoine du Nord**, ainsi que de la **volonté** du Conseil européen d'**accorder le statut de candidat à la Bosnie-Herzégovine**. Nous rappelons que l'UE devrait être le premier « partenaire de choix » afin de promouvoir la paix, la sécurité et le progrès dans la région et appeler à des mesures actives en matière de communication stratégique pour contrebalancer les interférences étrangères malveillantes. Nous soulignons que les pays des Balkans occidentaux devraient bénéficier de l'aide de l'UE en matière de sécurité et de défense, telle que la Coopération structurée permanente (CSP) et le Fonds européen de défense.

14. Nous réitérons l'appel à **remettre la transformation démocratique et l'État de droit au centre du processus d'adhésion à l'UE et soulignons** que les fonds de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III) devraient être plus ciblés pour progresser dans ces domaines, améliorer la visibilité du financement de l'UE dans la région et avoir un impact tangible sur le terrain grâce à une **conditionnalité renforcée**. Nous encourageons encore plus d'efforts pour que les citoyens de la région soient plus étroitement associés à l'UE et puissent bénéficier simultanément du processus d'élargissement et appelons l'UE à accélérer la **participation des pays de la région aux politiques de cohésion et aux questions d'affaires étrangères**.
15. Nous réaffirmons notre **soutien indéfectible aux pays du Partenariat oriental (PEA)**, en particulier en ce qui concerne leur indépendance, leur souveraineté et leur intégrité territoriale à l'intérieur de leurs frontières internationalement reconnues, ainsi que le respect de la volonté des peuples de décider de leur propre avenir et de leur politique étrangère, sans interférence extérieure. Nous sommes convaincus que la guerre d'agression russe contre l'Ukraine a un **impact négatif avant tout sur les pays du partenariat oriental** et demandons à l'UE de revoir la politique européenne de voisinage dans le but d'évaluer de manière approfondie l'impact de la guerre de la Russie contre l'Ukraine sur la coopération au sein du Partenariat oriental.
16. Nous soutenons la paix, la stabilité, la prospérité et les principes démocratiques dans les **pays voisins du Sud** et appelons au renforcement du dialogue et de la coopération de l'UE avec les pays voisins méridionaux dans les domaines politiques déterminants ainsi que la promotion de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, la lutte contre la piraterie, la sécurité maritime et la lutte contre le terrorisme, la radicalisation et l'extrémisme.
17. Nous soulignons l'importance de la mise en œuvre intégrale de l'**accord de retrait UE-Royaume-Uni**, y compris le protocole sur l'Irlande et l'Irlande du Nord, et de l'accord de commerce et de coopération et considérons qu'il est important de travailler avec le Royaume-Uni pour maximiser les possibilités de coopération et de coordination futures dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité et de la défense, y compris dans le cadre de la coopération UE-OTAN.

18. Nous appelons au renforcement de la **coopération transatlantique entre l'UE et les États-Unis** sur la base d'un partenariat d'égal à égal, fondé sur des valeurs et des objectifs communs et sur le principe d'un partenariat en matière de leadership et de responsabilité, tout en respectant l'autonomie, les intérêts et les aspirations de l'autre partie. Nous soutenons et nous engageons pleinement à poursuivre les synergies et objectifs communs en matière de politique étrangère et de sécurité en approfondissant la coopération dans le cadre du dialogue transatlantique UE-États-Unis sur les principaux défis mondiaux tels que le changement climatique, la menace posée par les régimes autoritaires et totalitaires, le terrorisme et la radicalisation ainsi que la protection et la préservation du patrimoine culturel, en particulier dans les zones de conflit. Nous nous félicitons du niveau sans précédent de coordination entre l'UE et les États-Unis sur les sanctions et l'aide à l'Ukraine.
19. Nous nous félicitons également de la communication conjointe de l'UE sur un « partenariat stratégique avec le **Golfe** » le 18 mai 2022. Nous soulignons qu'un partenariat renforcé avec les pays du Golfe est essentiel et opportun, en particulier à un moment de changements géopolitiques radicaux et insistons sur le fait que la priorité de l'UE est de relancer le Plan d'action global conjoint (JCPOA), car c'est une question de sécurité pour l'Europe et la région. Nous rappelons que le JCPOA reste le seul moyen de mettre un terme aux activités nucléaires inquiétantes de l'Iran.
20. Nous nous félicitons de l'engagement renouvelé de l'UE envers la région **indo-pacifique** et soulignons que la nouvelle stratégie indo-pacifique de l'UE doit être mise en œuvre rapidement car elle offre aux partenaires de la région la possibilité de relever ensemble les défis communs. Nous appelons toutes les parties à promouvoir une architecture de sécurité régionale ouverte, stable et fondée sur des règles dans la région Indo-Pacifique, conformément aux principes de la démocratie, de l'État de droit, des droits de l'homme et du droit international, et plus particulièrement de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer. Nous plaidons en faveur d'une coopération renforcée avec les pays de la région, en particulier le **Japon**, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (**ANASE**), l'**Australie**, la **Nouvelle-Zélande**, la **République de Corée** et **Taiwan**.
21. Nous prenons note des résultats du sommet UE-Chine et appelons à une plus grande unité entre les États membres de l'UE pour l'adoption de mesures visant à lutter contre la politique antidémocratique et le comportement agressif de la Chine, qui met en danger la souveraineté de ses voisins et la stabilité de la région indo-pacifique. Nous soulignons la nécessité de s'assurer que **tout soutien de la Chine à la guerre d'agression de la Russie en Ukraine** et tout contournement des effets des sanctions contre la Russie doivent avoir des conséquences sur ses relations avec l'UE.
22. Nous réaffirmons l'importance du **partenariat UE-Afrique**, qui ne peut être fructueux que s'il s'agit véritablement d'un partenariat d'égal à égal, fondé sur la responsabilité propre et la solidarité et sur une vision d'un avenir commun. Nous appelons à la mise en œuvre stricte des **ODD (objectifs de développement durable)** dans tous les domaines des relations UE-Afrique et nous félicitons de la conclusion de l'**accord post-Cotonou** en avril 2021 et du renforcement des liens de l'UE avec les pays de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ainsi que de la coopération accrue dans les forums multilatéraux sur le Programme de développement durable et l'action climatique. Nous

condamnons la présence en Afrique de sociétés militaires et de sécurité privées, en particulier le **groupe russe Wagner, soutenu par le Kremlin**.

23. Nous demeurons gravement préoccupés par l'instabilité accrue dans la **région du Sahel** et soulignons l'engagement de l'UE en faveur d'un engagement global dans la région en matière de soutien politique, d'assistance technique et financière, notamment pour les réformes du secteur de la sécurité, la formation militaire et le soutien à la protection et au renforcement de la société civile, qui sont essentiels pour faire face aux menaces pour la sécurité. Nous appelons la **CEDEAO** et les États membres de l'UE à mettre effectivement en œuvre le protocole d'accord sur la paix, la sécurité et la gouvernance, et à rendre pleinement opérationnel le **G5 Sahel, et demander aux États membres de l'UE** de coopérer étroitement avec lui sur les questions de sécurité.

24. Nous rappelons la grande importance d'une relation forte de l'UE avec l'**Amérique latine et les Caraïbes** (ALC) et appelons à renforcer la coopération avec les partenaires de la région, en particulier pour défendre l'ordre multilatéral fondé sur des règles. Nous appelons l'UE et les États membres à mettre en œuvre des politiques plus affirmées à l'égard des régimes autoritaires qui ont bénéficié de leurs relations avec l'UE et qui ont démantelé, violé ou directement supprimé les droits et libertés de leurs citoyens.

25. Nous reconnaissons que la technologie, la connectivité et le flux de données sont des dimensions importantes des relations extérieures et des accords de partenariat de l'UE et ont des implications géopolitiques significatives et soutenons l'initiative ambitieuse et multiforme de l'UE intitulée « **Global Gateway** », qui vise à créer des liens plutôt que des dépendances, en investissant dans des réseaux numériques et des infrastructures de qualité avec des partenaires du monde entier, de manière équitable et durable. Nous appelons à la coopération avec les pays du Sud par le biais du Global Gateway pour promouvoir et défendre la paix, les principes démocratiques, les droits de l'homme et les valeurs que l'UE défend.

Marek Ženíšek
Président
Commission des
affaires étrangères de
la Chambre des
Députés

Lubomír Metnar
Président
Commission de la
défense de la
Chambre des
Députés

Pavel Fischer
Président
Commission des
affaires étrangères,
de la défense et de la
sécurité du Sénat

David McAllister
Président
Commission des
affaires étrangères du
Parlement européen